

# SOUTIEN À HANANE ET SA FAMILLE DANS SON PROCÈS FACE AU RECTORAT DE CRÉTEIL !

Après plus de deux ans de répression et de maltraitance du Rectorat de Créteil, nous tenons à exprimer notre soutien à cette militante, lesbienne, de l'immigration et des banlieues dans son recours contre les sanctions abusives de cette Administration.

SOYONS NOMBREUX.SES POUR

## SOUTENIR HANANE AMEQRANE



devant le Tribunal Administratif  
de Montreuil, métro Robespierre

Mercredi 30 avril 2025, 10h

Collectif des réprimé.e.s  
de l'Education Nationale

Sud Éducation 93

Comité de Soutien  
à Hanane Ameqrane

[collectifdesprimees.fr/](http://collectifdesprimees.fr/) [sudeducation93.org/](http://sudeducation93.org/) [soutienhananeameqrane.fr/](http://soutienhananeameqrane.fr/)

Sud Education 93, le collectif des réprimé.e.s de l'Education Nationale "Sois Prof et tais-toi" et le comité de soutien, appellent à se rassembler et à relayer cette information et à envoyer de la force à Hanane et sa famille, dans cette dernière ligne droite.

**COMMUNIQUÉ  
À SIGNER !**



## UNE RÉPRESSION IMPLACABLE AU SEIN DU LYCÉE ANGELA DAVIS !

**Hanane est une professeure documentaliste, militante syndicale. Elle est une militante lesbienne des banlieues populaires, engagée pour les enfants des banlieues, les droits féministes, LGBTQIA+ et antiracistes, depuis près de 20 ans.**

Le lycée a subi une mission d'inspection « à 360° » en décembre 2019, Hanane et le CDI ont été visés par le ministère, comme l'ensemble des organisations de lutte du lycée. **Après 4 collègues de ce lycée, Hanane a vécu depuis novembre 2022, une répression d'une violence implacable, altérant sa santé mentale et physique.**

Pourtant, Hanane a alerté le rectorat plusieurs fois entre septembre 2022 et mars 2023. **La seule réponse a été plus de maltraitance institutionnelle** : entretien de 5h sans pause ni repas mené par le direction ; courriel avec ses pensées suicidaires resté lettre morte ; évacuation par les pompiers du lycée ; deux hospitalisations en urgence. **La seule réponse du Rectorat a été encore plus de violences** : interdiction d'accès à l'établissement remis à Hanane, devant sa fille de 4 ans après son hospitalisation ; suspension de 4 mois ; conseil de discipline.

## POUR LE RESPECT DU DROIT À LA DÉFENSE !

**Le Rectorat a transformé chaque alerte de Hanane en chefs d'accusations contre elle.** Hanane et son avocat, avec les conseils du collectif des réprimé.e.s de l'Education Nationale, ont donc fait une requête au tribunal contre les sanctions du Rectorat. La convocation en recommandé a été reçue après la tenue du conseil de discipline, sans sa présence ou celle de son équipe juridique. Et ce en pleine hospitalisation liée exclusivement à cette souffrance au travail, pourtant connue du rectorat. D'ailleurs ses arrêts malades sont omis ou les dates sont tronquées dans les écrits du Rectorat. **Le Rectorat n'a respecté ni le droit à la défense de notre camarade, ni son temps de convalescence.**

# HANANE EST RÉPRIMÉE CAR ELLE A OSÉ DIRE "NON" À LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL DES PERSONNELS ET DES ÉLÈVES !

Les écrits du Rectorat décrivent Hanane comme « l'instigatrice » de « dysfonctionnements constatés », de mener une « minorité de syndicalistes effrayant la salle des profs », d'appeler au « trouble à l'ordre public ». Le Rectorat reproche à Hanane ses positions en dehors du lycée sur le féminisme, l'antiracisme et la santé au travail des femmes et lesbiennes racisées. **Pour la première fois en France, une enseignante a été sanctionnée pour atteinte aux valeurs de la République et à la laïcité. La liberté d'expression est attaquée, utilisant des courriels privés, des témoignages mensongers et des propos tronqués** pour décrire notre camarade comme un personnel dangereux. **Ces caractérisations de Hanane tranchent avec ses écrits faisant état de sa souffrance, avec ses états de services irréprochables et surtout les très nombreux témoignages** de collègues, élèves et partenaires.

## UNE MÉCANIQUE RÉPRESSIVE BIEN HUILÉE !

Afin de charger leur dossier vide, le Rectorat utilise la vidéo d'une prise de parole publique dans le cadre d'un rassemblement syndical lors d'une grève nationale des AESH en juin 2023. **A travers le cas d'Hanane, il y a cette tentative de limiter le droit d'expression des personnels, et du lycée Angela Davis en particulier, établissement dont le nom a été censuré par la Région, car jugé trop "radical" et antiraciste.** Au côté de Hanane, nous refusons que les personnels soient à la merci des pratiques autoritaires de leur employeur, qui brisent les personnels et les collectifs de travail. **Ce mode opératoire de l' Administration existe dans plusieurs affaires passées et en cours, et ce dans toute la France.**

## LUTTER ET RÉSISTER : ELLE EST LÀ LA VICTOIRE !

Nos organisations n'ont eu de cesse de dénoncer toutes les répressions anti-militantes. Et nous avons eu raison : **les mobilisations collectives peuvent être victorieuses !** Après Kai Terada le 9 janvier 2025, la répression dans l'Education Nationale a essuyé un nouveau revers le 13 mars 2025 en annulant les sanctions de Aladin et Sylvie de Melle.

**Cette répression et ces attaques à nos libertés concernent l'ensemble de notre camp social** : dans la fonction publique, dans le privé, dans les mouvements de soutien à la Palestine etc ... Cette séquence répressive de l'Etat et de ses Administrations implique de se mobiliser entre secteurs pour faire respecter nos droits démocratiques et de travailleur.se.s. **Elle est là aussi la victoire : ne pas baisser la tête et faire entendre nos voix, malgré les pressions et les violences !**

## NOUS EXIGEONS L'ABANDON DES SANCTIONS À L'ENCONTRE DE HANANE ET DE TOU.TE.S LES RÉPRIMÉ.E.S !

## FAISONS FRONT CONTRE LA RÉPRESSION ET LES ATTEINTES LIBERTICIDES !

